



LA CHARTE PHOTO ANIMALIÈRE

Observer et Protéger

Les **6 règles d'or** pour observer et protéger avant, pendant et après le processus de prise de vue.

AVANT

1. Connaissance

- Se renseigner sur les espèces et leur environnement : leurs habitudes, leur biotope et cycle de vie pour adopter les comportements spécifiques aux espèces sauvages rencontrées. Informez-vous auprès d'institutions et guides locaux.

PENDANT

2. Discrétion

- Être silencieux & respecter les chemins balisés - éviter nids, proscrire l'utilisation de flashes et lampes

3. Sécurité mutuelle

- Maintenir une bonne distance avec l'animal (ne pas s'approcher des nids et terriers). Si un animal semble stressé, s'éloigner discrètement.

4. Observation

- Prendre le temps d'observer & savoir renoncer à une image.

5. Neutralité

- Ne pas appâter les animaux, ni modifier l'environnement
- Suivre la règle de l'impact minimum : Ne prenez que des photos, ne laissez que vos empreintes de pas.
- S'assurer que l'équipement et les chaussures soient propres pour éviter de transporter des espèces invasives avant de venir et de repartir

APRÈS

6. Sensibilisation

- Partager ses observations avec les institutions, associations et guides locaux

